



En bref...

Capsule 1

[Version imprimable]

Le jeudi 10 décembre 2009

- ACCUEIL
- QUAND LES PROFS
- LE SYNDICAT
- COMITÉS
- DOSSIERS SYNDICAUX
- PUBLICATIONS

Précarité et formation continue

Saviez-vous que, dans le réseau collégial, il y a plus de 40 % des enseignantes et des enseignants du régulier qui sont non permanents? De plus, si on ajoute les personnes qui enseignent à la formation continue, on obtient un total de 49,4 % des enseignantes et des enseignants qui sont à statut précaire. C'est pourquoi, afin de leur faciliter l'accès à la sécurité d'emploi, nous demandons que ceux-ci puissent **acquérir, à l'obtention d'un contrat à temps complet, la permanence après six années d'ancienneté ou après cinq années consécutives à temps complet.**



Plage horaire



Écoutez la chanson du Front commun:

[mp3] [paroles]

À lire:

Info-négo [FNEEQ] [Intersectoriel]